



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecins spécialistes

Question écrite n° 16145

Texte de la question

M. Stéphane Saint-André interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les remplacements de spécialistes dans le régime minier de sécurité sociale. En période tendue de désertification médicale, certains assurés se tournent vers la sécurité sociale des mines ouverte au régime général depuis 2007. Dans le Pas-de-Calais où il manque cruellement de médecins spécialistes il est regrettable de constater qu'on ne remplace pas des ophtalmologistes qui partent en retraite par exemple, d'autant que ces spécialistes ne pratiquent pas les dépassements d'honoraires. Il aimerait savoir si le Gouvernement a l'intention d'imposer le remplacement de ces spécialistes.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Saint-André](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (9^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16145

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 janvier 2013](#), page 682

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)